#### COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## **EXTRAIT** DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 19 janvier 2007 (convocation du 8 janvier 2007)

Aujourd'hui Vendredi Dix-Neuf Janvier Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### **ETAIENT PRESENTS:**

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. CAZABONNE Alain, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, MIIe COUTANCEAU Emilie, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MANGON Jacques, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION:**

M. BANNEL J. Didier à M. MILLET Thierry (jusqu'à 10 h 10)

M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard

Mme DESSERTINE Laurence à M. MANGON Jacques (jusqu'à 10 h 15) Mme FAYET Véronique à M. GELLE Thierry (jusqu'à 09 h 55)

M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe

M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard

M. SAINTE-MARIE Michel à M. ROUSSET Alain

M. BELIN Bernard à M. BAUDRY Claude

M. BREILLAT Jacques à M. CASTEL Lucien

Mme. BRUNET Françoise à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude M. MONCASSIN Alain à M. TOUZEAU Jean

M. CANIVENC René à M. QUERON Robert

M. CASTEX Régis à M. REBIERE André

Mme CAZALET Anne-Marie à Mme. PUJO Colette

M. CAZENAVE Charles à Mme. DARCHE Michelle

M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max

M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita

Mme DIEZ Martine à M. RESPAUD Jacques

M. FERILLOT Michel à M. HOURCQ Robert

M. GRANET Michel à M. DAVID Alain

M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques

Mme LIMOUZIN Michèle à Mme. FAORO Michèle

M. MAMERE Noël à M. DANE Michel

Mme NOEL Marie-Claude à M. HURMIC Pierre

Mme PARCELIER Muriel à M. LOTHAIRE Pierre (jusqu'à 10 h 15)

M. QUANCARD Joël à M. SIMON Patrick

Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. WALRYCK Anne

#### LA SEANCE EST OUVERTE

# POLE OPERATIONNEL Direction Opérationnelle Voirie Circulation et Proximité

# DELIBERATION DU CONSEIL SEANCE DU 19 janvier 2007

N° 2007/0038

BASSENS - Classement d'office et approbation du plan d'alignement de la rue Tino Rossi située dans le lotissement " Le Clos Saint-James " - Décisions -Adoption

Ē

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La rue Tino Rossi située dans le lotissement « Le Clos Saint-James » est une voie privée située sur le territoire de la commune de Bassens.

Elle a vocation, comme les autres voies de ce type situées sur les autres communes de la Communauté Urbaine, à faire l'objet, à plus ou moins long terme, d'un classement dans le domaine public communautaire.

Compte tenu toutefois de la difficulté de maîtriser son assiette, il paraît nécessaire, dans l'intérêt général, de décider son classement d'office dans le domaine public, en vertu de l'article L 318-3 du Code de l'Urbanisme modifié par la Loi 2004-809 du 13 août 2004, qui autorise le Conseil de Communauté à prononcer ce classement, si aucune opposition de riverain ne se manifeste.

A l'occasion du classement, il est également proposé l'approbation du plan d'alignement de la rue Tino Rossi tout en fixant l'emprise de 8 à 15 m.

A cet effet, une enquête publique a été prescrite, par arrêté n° 1642 en date du 12 septembre 2006. Aucune observation susceptible d'être retenue n'ayant été formulée lors de cette enquête qui s'est déroulée du 3 au 17 octobre 2006 inclus, M. Bernard BESANÇON, Commissaire Enquêteur, a clos le procès-verbal en donnant un avis très favorable à ce projet.

Dans ces conditions, nous vous proposons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- Décider le classement d'office de la rue Tino Rossi dans le lotissement « Le Clos Saint-James » ; cette délibération éteignant par elle-même et à sa date tous droits réels et personnels existants sur les biens transférés ;

- Décider ensuite l'incorporation dans le domaine public communautaire de cette voie selon le tableau ci-après :

Voie	Tenant	Aboutissant	Longueur	Largeur
Rue Tino Rossi	Rue Saint-James	En impasse	80	8/15

- Adopter le plan d'alignement de ladite voie.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité. Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 19 janvier 2007,

> Pour expédition conforme, par délégation, le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE 14 FÉVRIER 2007 M. ALAIN DAVID